

# Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal, QC H2L 1E4; (514) 598-5533; coalition@cqct.qc.ca

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO : Le jeudi 16 novembre 2000

### **OPÉRATION CARTE D'IDENTITÉ : ZONE SCOLAIRE DES GROUPES DE SANTÉ DEMANDENT UN BOYCOTT**

*« Ce n'est qu'un exercice de relations publiques pour améliorer l'image de l'industrie du tabac sans affecter le moindre le tabagisme chez les jeunes. »*

**Montréal** — Dans la foulée du dévoilement du rapport sur la santé des Québécois reconfirmant l'immense problème du tabagisme chez les jeunes, plusieurs groupes de santé se sont réunis pour réitérer le besoin de poursuivre vigoureusement la lutte contre le tabac. En conférence de presse ce matin, ils ont surtout insisté sur l'importance de rejeter les approches pour empêcher les jeunes de fumer mises de l'avant par l'industrie du tabac, ces dernières étant indubitablement contre-productives. En ce sens, ils encouragent les organismes publics et communautaires à boycotter le programme « *Opération Carte d'identité : Zone scolaire* », une initiative conçue, payée et propagée par l'industrie canadienne du tabac.

*« Le programme 'Opération Carte d'identité Zone scolaire' de l'industrie du tabac n'est rien d'autre qu'un exercice de relations publiques dénué de tout bénéfice pour la santé publique. Ce programme ne réduira en rien le tabagisme chez les jeunes »,* déclare Louis Gauvin, porte-parole de la *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac*.

Par ailleurs, l'organisme *Action on Smoking and Health (ASH)* du Royaume-Uni vient de dévoiler un rapport exhaustif sur cette question, qui se base sur des milliers de documents internes de l'industrie du tabac. *« Cette enquête sur les documents internes de l'industrie du tabac confirme ce que nous avons toujours soupçonné : l'industrie a conçu ce programme pour améliorer son image, pour empêcher la mise en pratique de contrôles efficaces, pour détourner l'attention de ses propres transgressions et pour porter le blâme sur les petits commerçants et sur les enfants »,* poursuit Louis Gauvin.

Au cours des prochains jours, la Coalition transmettra ce rapport à des centaines d'organismes parapublics et de journaux régionaux à travers le Québec, accompagné d'une lettre signée conjointement par huit organismes de santé et de lutte au tabagisme. *« Nous voulons prévenir le plus grand nombre possible d'organismes communautaires susceptibles d'être approchés par les représentants de l'industrie. Il est essentiel qu'ils soient informés des véritables motifs derrière ce programme, malgré son apparence inoffensive et même bénéfique. »,* souligne Louis Gauvin. L'envoi est adressé aux CLSC, aux chambres de commerces, aux grandes municipalités, aux commissions scolaires, aux services de police et pompiers, au réseau de la santé publique et aux salles des nouvelles des journaux locaux.

*« Au cours des dernières années, il est devenu de plus en plus clair que l'industrie du tabac est impliquée dans une vaste conspiration pour cacher la vérité sur la nocivité de ses produits, sur la dépendance engendrée par la nicotine, sur ses pratiques de marketing ciblant les jeunes et sur sa complicité dans la contrebande de cigarettes. Il est donc devenu impératif pour l'industrie de rehausser son image. 'L'Opération Carte d'identité' s'insère dans ces efforts de relations publiques, en permettant à l'industrie de prétendre qu'elle ne veut pas que les jeunes fument et en l'associant à des groupes communautaires crédibles.»,* ajoute François Dampousse, de l'Association pour les droits des non-fumeurs.

Selon Mario Bujold, directeur du *Conseil québécois sur le tabac et la santé*, « ce programme s'insère dans les stratégies de marketing de l'industrie destinées aux jeunes pour donner au tabac l'image du fruit défendu. Les messages clament que le tabagisme est une habitude réservée aux adultes seulement. Malheureusement, peu d'adolescents attendent avant d'adopter des comportements dits 'adultes'! Le message devrait plutôt être 'on veut une société sans fumée'. »

Louise Labrie, responsable des questions d'intérêt public pour la division du Québec de la *Société canadienne du cancer* ajoute : « Nous n'avons pas besoin de rappels anodins qui disent aux détaillants que la vente aux mineurs est illégale : ils le savent très bien. La vente aux enfants est interdite depuis 1908! Si nous voulons réellement réduire la vente illégale aux mineurs, il faut des procédures de vérifications systématiques et de solides sanctions. Mais pour empêcher le tabagisme chez les jeunes de manière vraiment efficace, il faut surtout travailler pour réduire le désir des jeunes de fumer — au lieu de dépenser toutes nos énergies à essayer de contrôler l'accès aux cigarettes. »

Face aux nouvelles révélations concernant ce type de programme, découvertes dans les documents secrets de l'industrie du tabac, les groupes de santé lancent les revendications suivantes :

**Aux autorités publiques et aux gouvernements :**

1. **Ne contractez aucun partenariat avec l'industrie du tabac dans le cadre de programmes de lutte contre le tabagisme** — quels qu'ils soient et quelles que soient les circonstances.
2. **Adoptez une approche globale comprenant un éventail de mesures dans le cadre de chaque initiative visant à réduire le tabagisme, et ne ciblez jamais exclusivement les jeunes**, puisque tout effort en ce sens amplifierait l'image du tabac comme un « fruit défendu » réservé aux adultes et risquerait d'en augmenter l'attrait auprès des jeunes. Une approche globale comprend des mesures comme une interdiction totale de toute forme de promotion, une augmentation substantielle des taxes sur le tabac, l'interdiction de fumer dans les lieux publics, des campagnes d'éducation publiques percutantes et à grande échelle, comme celle de la Floride et de la Californie, etc.
3. **N'acceptez pas la logique insidieuse selon laquelle le tabac ne pose problème que si ce sont les jeunes qui fument.**

**À l'industrie du tabac :**

1. **Annulez les programmes existants de prévention du tabagisme chez les jeunes.** La réduction du tabagisme chez les jeunes va totalement à l'encontre des intérêts commerciaux de l'industrie du tabac. Ses prises de position publiques en ce sens constituent essentiellement des exercices de relations publiques hypocrites et manipulateurs. C'est aux spécialistes dans le domaine, organismes de santé et gouvernements, de trouver les moyens efficaces pour réduire le tabagisme, et jamais à l'industrie du tabac.
2. **Cessez de vous opposer systématiquement aux mesures dont les effets sur le tabagisme sont prouvés et acceptés par la communauté de la santé**, comme l'augmentation des taxes, les nouveaux avertissements sur les paquets de cigarettes, l'interdiction totale de la promotion, etc.

**Contacteur :**

- Louis Gauvin, *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac* : 514-598-5533; pagette : 514-361-7046
- François Damphousse, directeur, *Association pour les droits des non-fumeurs* : (514) 843-3250
- Mario Bujold, directeur général, *Conseil québécois sur le tabac et la santé* : (514) 948-5317 #22
- Louise Labrie, responsable, bureau des questions d'intérêt public, *Société canadienne du cancer – Division du Québec* : (514) 528-2400 # 3484

\* Pour obtenir le rapport original anglais, visitez le site Internet <http://www.ash.org.uk/>; dans communiqués de presse choisissez « Danger : PR in the Playground » ; au bas du communiqué, cliquez sur <http://www.ash.org.uk/?advertising>; plusieurs formats vous seront offerts. C'est surtout le chapitre 6 qui examine ce type de programme.

